

Rapport d'analyse Page 1 / 3
 Edité le : 04/05/2026

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DE LA BIOL

 4 Route de la Biol
 38690 BIOL

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier :	SLA26-10961	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Identification échantillon :	SLA2604-3093-1		
Doc Adm Client :	ARS38		
UGE :	0215 - SYNDICAT DE LA REGION DE BIOL		
Nom de l'exploitant :	SIE DE LA REGION DE BIOL		
Nom de l'installation :	CHATEAUVILLAIN	Type : UDI	Code : 000862
PSV :	0000001197		
Point de surveillance :	CHATEAUVILLAIN BOURG		
Localisation exacte :	MAIRIE ROBINET TOILETTES		
Département/Commune :	38 / CHATEAUVILLAIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,5153528000	Y :	5,3297736000
Nature :	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement :	CS	Type de visite : AA	Type Analyse : AU
Prélèvement :	Prélevé le 30/04/2026 à 09h15 Réceptionné le 30/04/2026 à 13h31		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - BROSSARD Maud		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Conditions de prélèvements : IND		
Traitement :	UV		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	10	mm/48h	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie	Méthode interne PVT-MO-009			
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation) (in situ)	513	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	#
pH (in situ)	7.60	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#

.../...

Identification échantillon : SLA2604-3093-1

Destinataire : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DE LA BIOL

Doc Adm Client : ARS38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'air (in situ)	17.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne PVT-MO-015			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	16.3	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25 #
Analyses microbiologiques							
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0
Bactéries coliformes (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0
Entérocoques (Streptocoques fécaux) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		
Escherichia coli (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		
Microorganismes aérobies à 22°C (*)	22	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Microorganismes aérobies à 36°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau (*)	0	-	Analyse qualitative				
Couleur vraie (eau filtrée) (*)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15
Odeur (*)	0 Néant	-	Méthode qualitative				
Saveur (*)	0 Néant	-	Méthode qualitative				
Turbidité (*)	0.22	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Carbone organique total (COT) (*)	0.23	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2
Conductivité électrique brute à 25°C (*)	463	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	
TA (Titre alcalimétrique) (*)	0.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			
TAC (Titre alcalimétrique complet) (*)	23.05	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			
TH (Titre Hydrotimétrique) (*)	25.25	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			
Cations							
Ammonium (*)	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1			0.10
Anions							
Chlorures (*)	2.90	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1			250
Nitrates (*)	27.70	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	50		
Nitrites (*)	0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		
Somme NO3/50 + NO2/3 (*)	0.56	mg/l	Calcul		1		
Sulfates (*)	9.40	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1			250
Pesticides							
Amides et chloroacétamides							
Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid) (*)	0.547	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249			

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7502, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Paramètre sans (*) ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 04/05/2026

Identification échantillon : SLA2604-3093-1

Destinataire : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DE LA BIOL

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Qualité

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Genet', written over a horizontal line.